



Le Cercle d'Esgrime de Reims a le plaisir
de vous inviter au

*Challenge de
l'effervescence
De la Ville de Reims*

Le samedi 11 novembre 2017

**Complexe Sportif René TYS
Impasse Léo Lagrange 51100 Reims
(Autoroute A4 Sortie Reims Cathédrale)**

**Compétition comptant pour le Circuit Régional Grand-Est
M15 au fleuret avec la participation de nombreux
clubs extérieurs au CID.** (en 2016: Compiègne, Senlis, Paris CEP,
Henin Beaumont, Soissons, Verdun, Dijon, Mennecy, plusieurs clubs
Belges...)

REGLEMENT

1/ Catégories et armes

| | | |
|---------------|----------------------|-------------------------------|
| Mini-poussins | nés en 2010 et après | fleurets électriques lame 0 |
| Poussin | né en 2009 | fleurets électriques lame 0 |
| M11 | nés en 2008 | fleurets électriques lame 0-2 |
| M11 | nés en 2007 | fleurets électriques lame 0-2 |
| M13 | nés en 2005 - 2006 | fleurets électriques lame 0-2 |
| M15 | nés en 2003 - 2004 | fleurets électriques lame 5 |

2/ Tenue



Tenue 350N

Sous cuirasse 800N pour les M13-M14.

3/ Licence

Présentation obligatoire de la licence 2017/2018(sauf inscription sur le site FFE)

4/ Droits d'engagement & inscriptions

Les droits d'engagement sont de 8 € par tireur

Inscriptions en ligne : sur le site de la FFE rubrique compétition

(www.extranet.escrime-ffe.fr)

A cas de retard :

e-mail du club : venard.catherine@gmail.com (06.60.70.46.81)

site du CER : <http://www.cercledescribedereims.jimdo.com>

5/ Horaires

| Catégorie | | Appel |
|---------------|---------------------------|--------|
| M15 | G et F séparés | 8h30 |
| M13 | G et F séparés | 09h30 |
| M11 | 2007 / 2008 séparés mixte | 11h30 |
| Poussins 2009 | G et F ensemble | 12h30 |
| Mini-Poussins | G et F ensemble | 12h 30 |

Le scratch intervient 30 minutes plus tard.

6/ Formule

1 tour de poule avec décalage par club.

Tableau d'élimination directe sans repêchage pour tous en M15 et M13.

Pour les catégories Poussin et M11, formule avec consolante.

Pour la catégorie Mini-Poussin : 2 tours de poules

Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition.

Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

7/ Arbitrage

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus seront tenus de présenter un seul arbitre conformément au règlement en vigueur selon le barème de la ligue Champagne Ardenne.



Maitre Vénard-Rothier sera responsable des arbitres et veillera à donner des indemnités (proportionnellement au temps passé et fonction des diplômés).

8/ Récompenses

- Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- Trophée du meilleur club (nombre de points attribués par club en fonction des résultats de leurs tireurs sur toutes les catégories ; valable 1 an et remis en jeu chaque année ; si le trophée est gagné 3 fois de suite, il sera définitivement gardé par le club)
- En Mini-poussins, tous sont récompensés.

9/ Buvette

Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles de notre club assureront un service de restauration, avec boissons, sandwiches, friandises.

10/ Plan

Complexe Sportif René Tys

36 Rue Léo Lagrange

51100 Reims (A côté du Stade de Reims)

